

## Edito

La COP 21 s'est ouverte ce lundi matin au Bourget. La grande conférence pour le climat des Nations Unies s'est donnée pour objectif de limiter durablement à 2° le réchauffement climatique. Ça n'a l'air de rien mais c'est un véritable challenge. Les banquises fondent comme neige au soleil, le niveau des océans monte inexorablement, menaçant chaque jour un peu plus les côtes, le trou de la couche d'ozone n'en finit plus de s'élargir... Le tableau n'est guère réjouissant. Et les mesures prises jusqu'aujourd'hui ressemblent plus à du saupoudrage qu'à une vraie prise de conscience. Pire, certaines semblent même aller à l'encontre du bon sens. Comme ces trains de la SNCF qui sont supprimés pour être remplacés par des bus... Beaucoup plus polluants. Jusqu'à présent c'est surtout aux particuliers qu'on demande de faire des efforts : ne pas utiliser systématiquement sa voiture pour des trajets courts, trier ses déchets, baisser de 1 à 2° la température de son logement... Des efforts devenus chez certains des réflexes. Pendant ce temps-là d'autres continuent de polluer sans vergogne. Oui, il est grand temps d'obliger, aussi, les plus gros pollueurs à être plus respectueux de notre environnement.

## Mauvaise réponse à un vrai problème !

Comme toutes les questions qui touchent à la présence des migrants sur le territoire de notre ville, celle-ci fait débat. La Communauté d'Agglomération du Calaisis (pas le conseil communautaire, il n'a même pas été consulté) vient de décider d'exiger des usagers d'ICEO la détention d'une carte d'accès, délivrée sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une mesure clairement mise en place pour interdire l'accès aux migrants, aucune autre explication ne tenant la route.

Pourquoi donc une telle décision ? Parce que l'établissement a vu sa fréquentation diminuer fortement depuis que de nombreux migrants viennent principalement s'y entretenir corporellement (doucher, raser). Que circulent des bruits faisant état de gestes déplacés. Qu'on parle d'incivilités, de non-respect des règlements... A partir de là, tout est question de mesure ou d'excès. Les réseaux sociaux, s'en sont donnés à cœur joie. Notamment de nombreux militants extrémistes qui n'ont pas hésité à colporter de fausses informations.

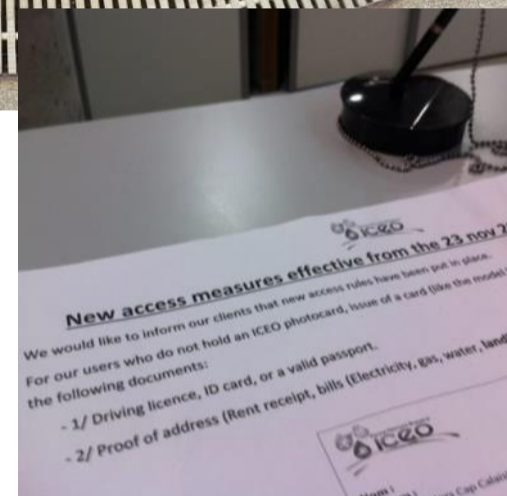
Alors qu'à aucun moment les personnels n'ont rapporté la vision de gestes ou d'attitudes condamnables par la loi, il est colporté : « de fausses agressions, des gestes obscènes, des insultes... ». Le bouche à oreille quant à lui, est encore plus horrible. Ce qui est en cause ici, c'est clairement la capacité des autorités à répondre aux besoins premiers des 6000



citoyens du monde présents sur le territoire calaisien. Une non réponse, condamnée récemment par le tribunal administratif de Lille (saisi par des associations) et confirmée par le conseil d'État. Une incapacité à offrir suffisamment de moyen de s'entretenir, qui a amené de nombreux hommes à fréquenter la piscine pour se doucher et se raser.

Une fréquentation qui requiert (il faut le savoir) un droit d'entrée de 5 euros ! Ainsi donc, si l'État français avait, en même temps qu'il autorisait la construction d'un bidonville sur le territoire de l'agglomération calaisienne, entrepris la mise en place de douches et de toilettes en nombre suffisant pour répondre aux besoins des femmes et des hommes présents sur les lieux, le problème d'ICEO ne se serait jamais posé.

Quant à la réalité des faits évoqués sur les réseaux sociaux, elle corres-



Les nouvelles mesures d'accès sont indiquées en anglais et en français.

pond clairement à une tentative d'intoxication intellectuelle.

Oui, il y a pu y avoir un regard sur une poitrine généreuse. Comme il y a de « bons » Français qui sifflent sur le passage de jolies femmes, ou qui expriment leurs goûts à voix hautes. Une réalité qui va plus loin dans les transports en commun où certains

Suite p 2

### Le dessin

#### LA COP 21 COMPROMISE



### On le note

Vous pouvez noter que les permanences des élus Communistes et Républicains ont lieu les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14 h 30 à 18 h.

Pour toute rencontre particulière, une demande de rendez-vous est préférable en appelant à ces mêmes heures au 03 21 36 39 79.

Permanence au  
194-196 Bd de l'égalité à Calais

### On le note

Contrairement à ce qu'on a pu entendre ici ou là, les élections régionales sont bel et maintenues aux dimanches 6 et 13 décembre 2015. En ces temps particulièrement sombres, il convient de se mobiliser pour aller voter et empêcher l'obscurantisme de gagner.



### On y pense

Vous pouvez d'ores et déjà noter les différentes soirées que vous propose l'Atelier. On le note sur son agenda et on vient passer un bon moment entre

**SAMEDI 16 JANVIER**

SOIREE  
« BELOTE »

Ce n'est pas un concours



## Poil à gratter

### Erratum

Comme quoi il y a des gens qui suivent... A peine le Rusé 294 était-il envoyé que nous recevions un mail d'un lecteur nous avertissant que nous avions commis une erreur... Le temps passe si vite que nous avons oublié d'en reparler ici... Dans la brève relative à l'article de Marianne, et intitulée « Un parc d'attraction en roue libre » c'est bien sûr du projet Héroïc Land dont il était question et non de Spyland comme nous l'avions écrit, qui lui est bien mort et enterré... C'est vrai qu'avec tous ces projets qui se succèdent avant de mourir les uns après les autres, on s'y perd...

### Œuvre d'art

Le quartier du Beau-Marais se voit offrir par la municipalité (depuis plusieurs semaines déjà) une magnifique œuvre d'art. D'un auteur inconnu, cette œuvre entend sûrement rappeler au quartier, qu'il n'est pas Calais-Nord et qu'il peut donc attendre un peu pour être nettoyé. Le nom de l'œuvre est parlant : Tôles modernes dévastées par la vie.



### Recyclage

Dès lors que l'on utilise ce terme, on s'attend à parler : vieux vêtements, emballages ménagers, vieux journaux, ordures ménagères... Mais en politique on parle aussi de recyclage. De

ces récupérations qui amènent à réintroduire dans le landerneau certains éléments largués par leurs précédentes formations.

Le cas qui va être évoqué, est un exemple typique de ces recyclages qui font s'éloigner les citoyens de la politique. Un exemple également de ces digues qui cèdent de plus en plus facilement entre droite et extrême droite.

Candidat Radical de Gauche, propose ses services à la municipalité de Jean- Jacques Barthe, candidat et membre des réseaux Pasqua-De Villiers, membre et élu FN, fait la courte échelle à Natacha Bouchart, proche de Karl Lang, le voici aujourd'hui candidat pour « Debout la France ». Avec un tel pédigrée, nul besoin de citer son nom, ce serait lui faire trop d'honneur.

### Manque d'éducation

Que l'on n'ait jamais respecté le protocole pour l'ex député Européen Jacky Hénin lui importe peu en réalité. Que les réunions soient continuellement reportées, déplacées au point de pourrir la vie de ceux qui devraient y participer, n'est rien. Tenir des propos méprisants à l'égard de membres du conseil municipal est déjà plus grave.

Et que dire d'une collectivité incapable d'envoyer un élu de rang, assister aux obsèques et prendre la parole pour rendre hommage à un citoyen qui pendant 18 années a été au service des autres ? Que c'est petit, très petit, lamentable.

Au revoir Jean-Claude, dans leur diversité, les communistes étaient très nombreux pour te témoigner respect et assurer ta famille de leur solidarité.

### Élections à la COS de la ville

Les résultats sont aujourd'hui connus. Force Ouvrière ville a obtenu 9 sièges, SUD 5 sièges et la CGT 5 sièges. Au terme d'un scrutin qui aura vu la présidente de la COS interdire la participation d'une liste qui pouvait lui nuire, aucun syndicat n'a la capacité à être majoritaire seul. Il sera donc nécessaire de composer. Dans ce contexte bien malin celui qui peut prédire le résultat. Une réalité qui durera jusqu'à ce que la justice décide si oui ou non les élections sont annulées.

Une demande qui émane du syndicat FO CAC, qui accuse la présidente de la COS d'avoir exercé des pressions morales sur une candidate pour obtenir son retrait, cela après lui avoir rendu visite sur son lieu de travail. Affaire à suivre...

## Retour sur...



### Le déplacement au marché de Noël de Strasbourg

Les voyages forment la jeunesse. C'est en tout cas ce que se sont dit de nombreux amis du Rusé qui s'en sont allés à Strasbourg inaugurer le marché de Noël ce week-end. De bons moments, beaucoup de souvenirs à partager, et le plaisir d'être ensemble.

Suite de la p 1

prennent les fesses des autres pour les leurs, au point que l'on est obligé de lancer des campagnes de luttes contre ce qui constitue une agression sexuelle.

Oui, quand on est étranger, on n'a pas la parfaite maîtrise de la langue du pays d'accueil. Ce qui peut entraîner des incompréhensions. Une réalité qui s'applique également à certains citoyens de ce pays qui sachant parfaitement qu'entre boire et conduire il faut choisir, continuent de boire et de conduire.

Il est urgent de mettre en place au plus vite un camp d'accueil doté des moyens premiers nécessaires à la vie en collectivité. Des douches, des toilettes, des lavabos...

Alors il sera possible d'indiquer que la piscine n'a pas une fonction de bains publics.

Quant aux incivilités, elles doivent être traitées de la même manière pour les autochtones et pour les migrants. Mêmes droits, mêmes devoirs.

Dernière minute : la mesure est bien annoncée en français et en anglais à l'entrée de l'établissement. Seul problème, le personnel a été insulté tout le week-end (le personnel féminin traité de « connasse »...) par des gens qui n'avaient rien de migrants, mais n'habitait pas le territoire calaisien et n'ayant pas de justificatif de domicile, n'ont pu accéder au complexe.

## Coup de griffe

### ➤ CCAS : ils avaient raison

Le 3 novembre dernier, devant le tribunal administratif de Lille, cinq agents du CCAS (centre communal d'action sociale) demandaient à ce que leurs mutations soient reconnues comme sanction suite au mouvement qu'ils avaient mené avec leur syndicat (SUD) pour s'opposer à la mise en cause de leur service.

Le rapporteur public avait considéré que quatre des cinq demandes étaient fondées. Le tribunal administratif a décidé de suivre l'avis du rapporteur en annulant les mutations contestées, et en ordonnant la réintégration de ces quatre agents dans leur service d'origine. Il octroie par ailleurs à l'un des quatre agents une somme de 1 000 € au titre du préjudice moral. Cette réintégration doit intervenir dans les deux mois.

Du côté du CCAS, on prétend être dans une logique « d'apaisement ». Ça n'est pas d'apaisement dont il est question, mais de condamnation. Par ailleurs, il serait vraiment facile de venir la bouche en cœur dire : « on est désolés, on ne l'a pas fait exprès.. », après avoir contribué à démolir moralement les agents concernés. C'est tellement vrai, que pour l'un d'entre eux l'affaire pourrait faire l'objet d'une plainte au pénal. Affaire à suivre...



En septembre 2013, les agents du CCAS manifestaient pour défendre leur emploi.